

Au Conseil communal de la  
Commune de Servion

Servion, le 18 mars 2024

#### **Préavis municipal N° 03-2024**

**Concernant : L'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec d'autorisation d'emprunter CHF 225'000.00 en vue de financer :**

- **Le remplacement des portes-fenêtres, fenêtres et velux des bâtiments communaux de la boulangerie, de l'ancienne poste (chemin du Centre 4 et 6) ainsi que celui de la Retraite (chemin du Moléson 41) à Servion.**

#### **Rapport de la commission ad hoc**

Madame la Présidente du Conseil,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'étudier ce préavis dans la composition suivante :

- René Padrun (rapporteur)
- Jean-Claude Chamorel
- Giuseppe Monteleone

s'est réunie le 5 mars 2024 en présence de M. Jérôme Oberson (Syndic) et Mme Monique Ries (Municipale en charge des bâtiments).

La commission, convaincue de ce projet, autant au point de vue écologique, financier et également l'aspect entretien et préservation du patrimoine, a reçu les réponses à toutes les questions posées, et remercie les Municipaux présents pour leur professionnalisme.

Ce genre de rénovations aboutissant à une amélioration thermique des bâtiments cadre tout à fait avec les objectifs du PECC (plan énergie et climat communal).

Le 8 mars au matin, la commission accompagnée de M. Allenbach (suppléant) s'est rendue sur les différents sites avec Mme la Municipale Monique Ries, pour se rendre compte de l'ampleur des travaux à effectuer.

La commission ad-hoc a eu la possibilité de voir un échantillon du type de fenêtres proposées, seule proposition avec 3 joints d'étanchéité.

Toutes les fenêtres à changer seront neuves, et non avec des cadres rénovation.

Les portes du rez-de-chaussée du bâtiment de la garderie auront les vitres remplacées par des verres trempés sur la partie inférieure, assurant une meilleure sécurité en cas de choc.

Nous avons obtenu les divers devis (3 minimum par lot de travaux), et avons pu les étudier du point de vue technique.

La meilleure au niveau du rapport qualité/prix a été retenue et nous validons le choix de la municipalité.

En conclusion, considérant le bien fondé du projet et le professionnalisme avec lequel il est mené, la commission ad hoc recommande aux membres du Conseil communal de Servion d'**accepter** le préavis municipal N° 03-2024 tel que présenté, à savoir :

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux suivants :
  - le remplacement des portes-fenêtres, fenêtres et velux des bâtiments communaux de la boulangerie, de l'ancienne poste (chemin du Centre 4 et 6) ainsi que celui de la Retraite (chemin du Moléson 41) à Servion.
- d'octroyer à la Municipalité le crédit extrabudgétaire de CHF 225'000.00 nécessaire à la réalisation de ces travaux,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

Les membres de la commission ad hoc :



Jean-Claude Chamorel



Giuseppe Monteleone



René Padrun